

Non classifié

COM/DELSA/GOV/A(2017)1

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

12-Sep-2017

Français - Or. Anglais

DIRECTION DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES
DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE

COM/DELSA/GOV/A(2017)1
Non classifié

ORDRE DU JOUR

6ème RÉUNION DU RÉSEAU DELSA-GOV SUR LA VIABILITÉ BUDGÉTAIRE DES SYSTÈMES DE SANTE

Centre de conférences de l'OCDE, Paris
18-19 septembre 2017

Pour de plus amples information, veuillez prendre contact avec
Chris JAMES, DELSA, +33 1 45 24 89 69 - chris.james@oecd.org
Ivor BEAZLEY, GOV, +33 1 45 24 99 51 - ivor.beazley@oecd.org

JT03418597

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Français - Or. Anglais

**6^{ème} RÉUNION DU RÉSEAU DELSA-GOV SUR
LA VIABILITE BUDGÉTAIRE DES SYSTÈMES DE SANTÉ**

**Assurer les soins de santé et les prestations à caractère social
dans les sociétés vieillissantes**

**18-19 septembre 2017
Centre de conférences de l'OCDE, Paris, France**

ORDRE DU JOUR

Président : M. Geert Van Maanen, ancien Secrétaire général du ministère de la Santé, de la Protection sociale et des Sports et ancien Secrétaire général du ministère des Finances, Pays-Bas

Lundi 18 septembre 2017

Dès 9h00	Enregistrement
9h30-10h00	Discours de bienvenue du Président et du Secrétariat de l'OCDE Présentation des délégués
10h00-11h00	<p><u>SESSION 1 : Vieillissement : Implications budgétaires et mesures prises par les pouvoirs publics</u></p> <p>De nombreux pays de l'OCDE font aujourd'hui face aux implications budgétaires du vieillissement de la population en termes de recettes, de dépenses et de croissance économique. Cette session examinera les tendances pertinentes dans les pays de l'OCDE, les implications budgétaires et les mesures prises par les autorités budgétaires et sanitaires dans quelques pays membres de l'OCDE.</p> <ul style="list-style-type: none">• Exposé du Secrétariat de l'OCDE• Exposé de John Beard, Directeur, département du Vieillissement et parcours de vie, Organisation mondiale de la santé
11h00-11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h30	<p><u>SESSION 1 : Vieillissement : Implications budgétaires et mesures prises par les pouvoirs publics (.../suite)</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Exposé de Mirko Licchetta, Conseiller économique, Bureau de la responsabilité budgétaire (OBR), Royaume-Uni• Exposé de Christian Lorenz, Conseiller budgétaire, ministère fédéral des Finances, Allemagne <p><i>À la suite de ces exposés, la parole sera donnée à l'ensemble des délégués.</i></p>
12h30-14h00	<i>Déjeuner</i>

14h00-15h30	<p>SESSION 2 : Soins de longue durée : Intégrer les soins de santé et les prestations à caractère social</p> <p>Cette session examinera comment mieux coordonner les soins de santé et les prestations à caractère social afin de dispenser des soins de longue durée plus efficaces. Elle portera essentiellement sur la nécessité de resserrer les liens entre les services médicaux et les services sociaux dans le but de favoriser le vieillissement en bonne santé et de maîtriser les coûts, notamment grâce à des politiques budgétaires mieux coordonnées. Cette démarche exige aussi une meilleure coordination entre les différents organismes ainsi qu'à tous les niveaux d'administration. La principale question est de savoir comment les pays de l'OCDE innovent dans le domaine de la gouvernance budgétaire pour faciliter la mise en œuvre de ces stratégies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé du Secrétariat de l'OCDE • Exposé de Eva Zver, Analyste des politiques de santé, Institut d'analyses macroéconomiques et du développement, Slovénie • Exposé de Albert Veraart, conseiller politique senior, ministère de la Santé, de la Protection sociale et des Sports, Pays-Bas <p><i>À la suite de ces exposés, la parole sera donnée à l'ensemble des délégués.</i></p>
15h30-16h00	<i>Pause-café</i>
16h00-17h30	<p>SESSION 3 : Mesurer et améliorer la productivité dans le secteur de la santé</p> <p>Il est essentiel de bien comprendre la dynamique de la productivité pour assurer la viabilité budgétaire des systèmes de santé. Pour certains analystes, si les dépenses de santé augmentent si rapidement c'est en partie parce que la croissance de la productivité est faible. Pour d'autres en revanche, la productivité des services de santé est en hausse, ce qui est le signe d'une amélioration de la qualité des soins. Si la croissance de la productivité des services de santé est bel et bien inférieure à celle de l'activité économique générale, il va devenir de plus en plus difficile au fil du temps de maintenir le même niveau de services. On observe de plus en plus d'avancées à des niveaux intermédiaires ou microéconomiques plus désagrégés, comme les prestataires de santé, en ce qui concerne l'évaluation des coûts et des résultats corrigés de la qualité, ce qui permet de comparer la productivité de façon plus rigoureuse. De telles informations sont essentielles pour les responsables (aux niveaux central et local) de l'élaboration des politiques et de la gestion budgétaire des services de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé du Secrétariat de l'OCDE • Exposés de Peter Smith, Professeur émérite, <i>Imperial College Business School</i>, Royaume-Uni <p><i>À la suite de ces exposés, la parole sera donnée à l'ensemble des délégués, en plénière puis en groupes restreints.</i></p>
18h00	Cocktail - à l'invitation de la Délégation des Pays-Bas

Mardi 19 septembre 2017

09h00-09h10	Récapitulatif des principales conclusions de la première journée
09h10-10h30	<p><u>SESSION 3</u> : Mesurer et améliorer la productivité dans le secteur de la santé (.../suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussions en groupes restreints <p><i>Chaque groupe rendra compte de ses travaux en plénière, puis la parole sera donnée à l'ensemble des délégués.</i></p>
10h30-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-12h00	<p><u>SESSION 4</u> : Se tourner vers l'avenir. Les technologies médicales de pointe et leurs implications budgétaires</p> <p>Les décennies à venir devraient être marquées par de grandes avancées technologiques dans le domaine de la santé : traitements précisément adaptés à la biologie des patients, innovations numériques, robotique, et technologies révolutionnaires comme l'impression biologique en 3D. Beaucoup devraient procurer d'importants bénéfices pour la santé, et certaines pourraient aussi améliorer la productivité. Mais le coût onéreux des nouvelles technologies, associé à l'accélération du vieillissement de la population et aux attentes eu égard à l'accessibilité de ces nouveaux traitements, va exercer des pressions financières sur les systèmes de santé. Ces pressions soulignent la nécessité de disposer de meilleures informations sur les coûts et les avantages des nouvelles technologies de santé. Toutefois, les difficultés relatives aux nouvelles technologies mettent aussi en évidence des enjeux plus vastes dans les systèmes de santé en termes de structure, d'incitations et de ressources et soulèvent des questions complexes d'ordre éthique et pratique. La question essentielle est de savoir quel est le niveau approprié d'accès aux technologies de santé et quelles incitations et structures institutionnelles permettront de trouver le juste équilibre entre efficacité, équité et efficience.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé du Secrétariat de l'OCDE • Discussions de panel avec les perspectives de la Belgique (Jo De Cock, CEO, Institut national de la santé et des assurances invalidité), de la Norvège (Thomas Baardseng, service des Affaires budgétaires et fiscales, ministère de la Santé et des affaires sociales) et d'Israël (Vadim Perman, CFO, <i>Planning, Budgeting and Pricing</i>, ministère de la Santé)

12:00-13:00

SESSION 5: Réseau conjoint de l'OCDE : Analyses récentes de l'OCDE & futur Programme de travail

Lors de cette session, le Secrétariat de l'OCDE présentera les éléments essentiels des dernières études sur les pratiques de budgétisation de la santé mises en œuvre dans les pays de l'OCDE, ainsi que l'élargissement récent du Réseau aux régions de l'Asie, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Europe centrale et du sud-orientale, lequel suppose des réunions, des enquêtes et des études de cas à l'échelon régional.

Le reste de la session sera consacré à l'examen du futur Programme de travail du Réseau conjoint de l'OCDE des Hauts responsables du budget et de la santé. Les principaux points de la discussion sont les suivants :

- Sujets des futures réunions annuelles
- Pays intéressés par la réalisation d'études de cas sur la budgétisation de la santé

INFORMATIONS PRATIQUES

Formulaire d'inscription

Les délégués sont priés de compléter le formulaire d'inscription et de l'adresser au Secrétariat avant la réunion.

Séjour

Les délégués devront se charger d'organiser leur séjour à Paris. Des informations sur les hôtels situés près de l'OCDE et accordant des tarifs préférentiels aux délégués de l'OCDE sont disponibles à l'adresse : <http://www.oecd.org/site/conferencecentre/hotels-close-to-oecd.htm>

Lieu de réunion

La réunion se tiendra au Centre de Conférence de l'OCDE, – *Château de la Muette* – situé : 2, rue André Pascal, Paris 16ème arrondissement. La station de métro la plus proche est "*La Muette*" sur la ligne 9, ou "*Henri Martin*" sur la ligne C du "RER". De plus amples informations figurent sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/site/conferencecentre/gettingtotheoecd.htm>

Sécurité et titre d'accès

Veuillez noter que le siège de l'OCDE est un ensemble de locaux sécurisés. Les badges ne seront délivrés qu'aux délégués qui se seront **préalablement** inscrits et qui devront présenter un passeport ou une carte nationale d'identité. À l'entrée, les délégués devront également franchir un contrôle de sécurité du type portique d'aéroport. Veuillez prévoir une quinzaine de minutes pour l'accomplissement de ces formalités.

Restauration

Le centre de conférences de l'OCDE offre plusieurs types de restauration :

- Un coin café, au cœur du centre de conférences de l'OCDE, ouvert de 8h30 à 17h00, où trouver boissons et sandwiches.
- Un snack, ouvert de 8h00 à 17h00, proposant une restauration adaptée aux différents moments de la journée : petit déjeuner, déjeuner, collations.
- Un restaurant buffet ouvert de 11h45 à 14h15 et proposant plusieurs formules avec un large choix d'entrées, plats, grillades et desserts.
- Un restaurant proposant un service à table, ouvert de 12h00 à 14h00.

Accès internet Wi-Fi et Cyber Café

Un accès WiFi à internet est possible partout dans le Centre de conférences ainsi qu'à l'*Espresso Café*. Un Centre d'affaires, également situé dans le Centre de conférences, met gratuitement à disposition des ordinateurs reliés à des imprimantes, équipés de la suite Microsoft Office classique et d'une connexion internet.

Interprétation simultanée

L'interprétation simultanée en anglais et en français, les deux langues officielles de l'OCDE, sera assurée pendant toute la réunion.